

Octobre 2022

La Carsat Auvergne au service de la prévention des entreprises.

Parce qu'il y a 1 accident du travail toutes les 9s en France, La Carsat Auvergne se mobilise pour aider les entreprises à mener des démarches de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

Plus de 150 salariés de tous les secteurs économiques (industrie, commerce, service à la personne, BTP...) exerçant dans leurs établissements une mission en lien avec la prévention (responsable santé-sécurité, animateur prévention...) étaient présents à une journée d'échanges le 18 octobre dernier à la grande Halle d'Auvergne.

Zoom sur le programme de la journée

Cette action s'inscrit dans une animation régulière organisée par la Carsat Auvergne avec le témoignage de nombreuses entreprises.

Différentes thématiques ont été abordées durant cette journée riche en échanges et en témoignages :

- Conception des locaux et situation de travail lors de réaménagement ou de construction de nouveaux locaux dans l'objectif de prendre en compte les problématiques de santé et de sécurité au travail le plus en amont possible de l'activité
- **L'animation de la prévention en entreprise** (la mobilisation de la direction, les acteurs, la formation, les indicateurs...) dans l'objectif d'un management de la prévention efficace et pérenne dans le temps
- L'accueil et l'accompagnement des intérimaires plus exposées aux accident du travail
- **Les statistiques** accidents du travail, accident de trajet et maladie professionnelle pour son entreprise et pour son secteur d'activité
- Présentation d'un outil de mesure des nuisances physique : la caméra acoustique
- La prévention des risques liés à la coactivité sur les chantiers entre les entreprises extérieurs et l'entreprise utilisatrice

Pourquoi cibler les préventeurs ?

L'animateur prévention a un rôle important puisqu'il va animer la démarche de prévention et conduire des projets de prévention des risques professionnels (ex trouble musculosquelettique, risque psychosociaux, chutes, risque chimique...) dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail et de diminuer la sinistralité des salariés.

À propos de la Carsat Auvergne (chiffres 2020)

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (Carsat) est un organisme de Sécurité sociale. Organisme privé chargé de la gestion d'un service public, il intervient auprès des salariés, des travailleurs indépendants (depuis janvier 2020), des retraités, des personnes en situation de fragilité et des entreprises des 4 départements auvergnats.

Depuis son Siège social situé à Clermont-Ferrand et au travers de son réseau d'agences retraite et unités territoriales de Service social, la Carsat Auvergne est l'interlocuteur en région au titre de la retraite, de l'action sociale et des risques professionnels. Elle assure ses missions sous l'égide de deux établissements publics : la Caisse nationale d'Assurance Vieillesse (l'Assurance Retraite) et la Caisse nationale d'Assurance Maladie (l'Assurance Maladie).

Ses missions : préparer et payer la retraite par répartition, accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie, prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail.

Son **offre de service est large** : **accompagnement** personnalisé des assurés pour préparer la retraite, **formation** en matière de prévention des risques professionnels mais aussi **offre numérique** pour simplifier les démarches des assurés comme entre autres la demande de retraite tous régimes en ligne.

L'organisme auvergnat compte près de **530 salariés** répartis sur les 4 départements. Il a versé en 2020 plus de **3,2 milliards** à **353 645 retraités** du régime général. Il accompagne les assurés fragilisés (**9 353** assurés aidés par le Service social) et les seniors. Il couvre plus de **330 000** salariés du risque accident du travail et maladie professionnelle et accompagne les entreprises dans leurs actions de prévention.

cf. fiche presse Carsat Auvergne

www.carsat-auvergne.fr / @Linkedin